

## LE CLUB DES PARTENAIRES DUNLOP



### BLOC-NOTES

**29 janvier-13 février**  
Grand Prix des Jeunes  
TC Plérin (22)

**5-7 février**  
Coupe d'Europe 15-16 ans  
Filles TC Brest (29)

**5-20 février**  
CNGT masculin et féminin  
TC Vannes-Ménimur (56)

**6-17 février**  
CNGT féminin  
TC Perros Guirec (22)

**13-21 février**  
Open super 12  
TC Auray (56)



## Etables et Quimper Champions de Bretagne 15-16 ans, par équipes



Lors des finales régionales Interclubs 15/16 ans, disputées à Loudéac (22), où le temps n'était pas de la partie, Etables et Quimper remportent (2/0) les titres filles et garçons aux dépens du TC Porspoder et du Lannion Tennis ; et se qualifient pour les Championnats de France par équipes. Pour Etables, Adèle Stum (2/6) bat Flavie Roudault (4/6) 6/0, 7/6 tandis que Nirina Le Campion (5/6) l'emporte sur Romane Le Roux (4/6) 6/4, 3/6, 6/3.

Chez les garçons, Mathis Moysan (4/6) vient à bout de Louann Guégou (4/6) 6/3, 6/2, alors que Péran Thomas (5/6) s'impose face à Mathis Malédant (15) 7/5, 6.2. Merci aux deux arbitres Sylvie Prioux et Maël Le Men, à Elodie Glon (JA) et au club de Loudéac.

## Le 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'Open BNP Paribas- Banque de Bretagne de Vannes-Ménimur

Du 5 au 20 février, le club de Vannes-Ménimur (56) fêtera le 25<sup>ème</sup> anniversaire de son tournoi CNGT qui a la particularité de proposer deux épreuves, féminine et masculine.

Le palmarès est éloquent. Y figurent notamment, Sandrine Testud (1991), Nathalie Herremann (1997), Camilia Giorgi (2009) et Capucine Rousseau (2013), de même que Younès El Aynaoui (1995), Arnaud Di Pasquale (1998), Andrei Chesnokov (1999, 02), Rodolphe Gilbert (2000), ainsi que quatre Bretons, Marc Gicquel (2001, 06, 14), Charles-Antoine Brézac (2009, 13), Thomas Oger (2011) et Romain Jouan (2015).

### « LET... PREMIER SERVICE ! » OU LE QUIZZ DE L'ARBITRAGE

**Réponse LLEV N°29 :** Vous êtes arbitre de chaise lors du tournoi du TC Bénodet. A un changement de côté, un joueur vous demande d'aller aux vestiaires pour mettre ses lentilles de contact. Vous ne l'autorisez à aller aux vestiaires que pour deux raisons :

- 1) Si l'une de ses lentilles est détériorée
- 2) S'il y a un changement dans les conditions de jeu. (par exemple, s'il se met à pleuvoir.)

**Question LLEV N°30 :** En championnat par équipes, lors d'une partie de double décisive opposant les paires A et B à C et D, le score est de 3/2 dans la deuxième manche. A est au service et engage le premier point du jeu. Le joueur C frappe le retour, se replace et le joueur D lève la main et arrête immédiatement le jeu avant que le joueur A ne puisse frapper la balle pour poursuivre l'échange en affirmant qu'ils étaient dans une mauvaise position de relance. L'arbitre de chaise réalise qu'en effet, c'était à D de relancer le service. Quelle devrait être la décision de l'arbitre ?

Les réponses peuvent être adressées à Yannick MELOUX sur [ymeloux@aol.com](mailto:ymeloux@aol.com)

